PETITE ENTREPRISE AYANT UN COMMISSAIRE AUX COMPTES
DEMANDE DE CONFIDENTIALITE DU COMPTE DE RESULTAT

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS
(Article L. 232-25 al.3 et 4 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : **ABC 62**

Forme juridique : **SAS**

Numéro unique d'identification - (Siren) : **492 315 486 RCS BOULOGNE SUR MER**

Représentée par : **La SARL ARMAT, Président,**
Elle-même représentée par son Gérant, Monsieur Grégory BONDUEL,

☒ agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

☒ étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que le bilan et l'annexe de l'exercice clos le 30 juin 2025

est publié au greffe du tribunal de commerce de **BOULOGNE SUR MER**

sous un caractère abrégé et que les comptes annuels ont été déposés auprès du registre de ce même greffe.

Dans l'hypothèse probable où les comptes ont été certifiés par des commissaires aux comptes :

En outre, je déclare que :

- ☒ Le ou les commissaires aux comptes ont émis un avis sans réserve sur les comptes annuels
- ☐ Le ou les commissaires aux comptes ont émis un avis avec réserves sur les comptes annuels
- ☐ Le ou les commissaires aux comptes ont émis un avis défavorable sur les comptes annuels
- ☐ Le ou les commissaires aux comptes se sont trouvés dans l'incapacité d'émettre un avis sur les comptes annuels
- ☐ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant émettre une réserve dans l'avis

Signature

Diligentia
Audit • Conseil • Expertise

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

SASU ABC 62

1001 Boulevard Du Kent centre co
62231 Coquelles

Siret : 49231548600026

CERTIFIÉ conforme à l'original

synerga
GROUPEMENT D'EXPERTS-COMPTABLES INDÉPENDANTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : **SASU ABC 62** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 1001 Boulevard Du Kent centre co 62231 Coquelles — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 9 2 3 1 5 4 8 6 0 0 0 2 6 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 30062025 Net 3	N-1 30062024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	50 739	AG 50 739		825
	Fonds commercial (1)	AH	1 270 000	AI	1 270 000	1 270 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	402 674	AS 366 178	36 496	44 900
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 223 837	AU 767 260	456 577	549 437
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		1 800
	Autres immobilisations financières *	BH	45 798	BI	45 798	44 451
	TOTAL (II)	BJ	**2 993 048**	BK **1 184 177**	**1 808 871**	**1 911 414**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	52 038	BM	52 038	52 455
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	3 495	BY	3 495	2 703
	Autres créances (3)	BZ	210 693	CA	210 693	184 257
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	191 087	CG	191 087	525 747
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	1 690	CI	1 690	74 131
	TOTAL (III)	CJ	**459 002**	CK	**459 002**	**839 293**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**3 452 050**	1A **1 184 177**	**2 267 873**	**2 750 707**

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 45 798 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise SASU ABC 62 — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 2 000)	DA	2 000	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	200	200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	512 808	506 010
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**93 687**	**191 798**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**608 695**	**700 008**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	470 976	732 920
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	729 158	800 133
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	150 433	271 838
	Dettes fiscales et sociales	DY	308 612	245 182
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		625
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**1 659 178**	**2 050 699**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**2 267 873**	**2 750 707**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 425 140	1 723 147
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ABC 62

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025, dont le total est de 2 267 873 euros

Et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 93 687 euros

L'exercice d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/08/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquéees avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquitision et de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilistés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

- Concessions, logiciels et brevets : 1 à 9 ans
- Installations techniques : 4 à 10 ans
- Matériel et outillage industriel : 3 à 5 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 8 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier : 3 à 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Concernant les immobilisations décompasables, l'ntreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs on pu perdre notablement de la valeur.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

NEANT

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, les dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le

Règles et méthodes comptables

cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Autres éléments significatifs

- Option au régime d'intégration fiscale avec la société mère ARMAT à compter du 01/07/2014.

Créances intragroupe :

Le C.C. de l'EURL ARMAT est créditeur de 729 157.84 € après rémunération au taux d'intérêt de 2 %.
Les intérêts s'élèvent à 14 024.44 €

Compte tenu du régime d'I.F. applicable depuis le 01/07/2014 avec la SARL ARMAT, le compte courant "groupe" au titre de l'impôt sur les sociétés est débiteur à hauteur de 16 891,00 €.

- Suite à l'octroi du Prêt Garanti d'Etat pour un montant de 550 k€, la société a décidé de l'amortir pour la totalité sur une durée de 5 ans. La date d'échéance initialement prévue du prêt est reportée jusqu'au 01/04/2026. Les remboursements se feront en 4 annuités à compter d'avril 2023 jusqu'en avril 2026.

Règles et méthodes comptables

Fait important :

Une déduction fiscale sur 5 ans a été faite d'un montant de 3 000 euros, montant correspondant à la déduction fiscale de l'oeuvre d'art de 15 000 euros comptabilisée à l'actif.

En contrepartie, une réserve spéciale du même montant sera dotée lors de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 30/06/2025.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 320 739					1 320 739
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 320 739					1 320 739
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	388 100		14 574			402 674
	Instal., agencement, aménagement divers	1 080 376		4 820			1 085 196
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	121 095		17 546			138 641
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			7 810		7 810	
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 589 571		44 750		7 810	1 626 511
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	46 251		8 047		8 500	45 798
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	46 251		8 047		8 500	45 798
	TOTAL	2 956 561		52 797		16 310	2 993 048

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	49 914	825		50 739
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	49 914	825		50 739
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	343 200	22 978		366 178
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	564 917	100 522		665 439
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	87 117	14 704		101 821
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	995 233	138 204		1 133 438
	TOTAL	1 045 147	139 029		1 184 177

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Capital social

	30/06/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	200,00	10,0000	2 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**200,00**	**10,0000**	**2 000,00**

Capital social d'un montant de 2 000.00 euros décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 10.00 euros.

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		30/06/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	45 798	45 798	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	3 495	3 495	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	6 140	6 140	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 454	7 454	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	16 891	16 891	
	Débiteurs divers	180 207	180 207	
	Charges constatées d'avances	1 690	1 690	
	TOTAL DES CREANCES	261 676	261 676	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	6 700
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	8 500
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		30/06/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	470 976	236 937	228 609	5 429
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	150 433	150 433		
	Personnel et comptes rattachés	146 792	146 792		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	126 361	126 361		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	32 722	32 722		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 737	2 737		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	729 158	729 158		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 659 178	1 425 140	228 609	5 429

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	261 454
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

Produits à recevoir

		30/06/2025
Total des Produits à recevoir		**163 173**
Autres créances		**163 173**
R.R.R A OBTENIR AVR A REC	163 173	

Charges à payer

		30/06/2025
Total des Charges à payer		**133 068**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**890**
INT COURUS S/EMP ETAB CR	890	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**15 816**
FOURNISS FACT NON PARVEN	15 816	
Dettes fiscales et sociales		**116 361**
DETTES PROV POUR CONGES	88 621	
PERS AUTRES CHARG A PAYER	3 086	
PROV CHARG SOC/CONGES PAYES	22 306	
CHARGES SOCIALES - CHARGES A P	89	
TAXE PROFESSIONNELLE	2 260	

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	30/06/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		1 690	1 690
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			1 690

ABC 62
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : 1001 boulevard du Kent
ZAC du Terminal sous la Manche - Cité Europe
62231 COQUELLES
492 315 486 RCS BOULOGNE SUR MER

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 DÉCEMBRE 2025

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 93 686,73 euros, de la manière suivante :

- Au compte « Réserve spéciale »
 (pour mécénat entreprise), une somme de 6 000,00 euros
- Le solde au compte « Autres réserves », soit 87 686,73 euros

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Autres revenus distribués
30 juin 2024	185 000 €	-
30 juin 2023	430 000 €	-
30 juin 2022	700 000 €	-

Certifié conforme,
Le Président